



Conséquence annulation licenciement stagiaire fonction publique

Par **luis31**, le **03/07/2015 à 09:22**

bonjour

je viens d'obtenir l'annulation de mon licenciement en tant que stagiaire de l'administration pour insuffisance professionnelle.

L'administration va me réintégrer et me refaire faire un an de stage .

Ma question concerne l'indemnisation du préjudice :

dois je refaire une procédure au TA pour demander à ce que l'administration me verse l'indemnisation du préjudice relatif à la rémunération ???

ou l'administration évalue automatiquement le préjudice lors de la procédure de réintégration ??